

MAITRISE d'OEUVRE

DUREE

3 à 4 jours
Jours de 7h

PRIX Intra-entreprise

TJM - A partir de 1000
€ HT

Effectif du groupe

1 à 8 personnes

Satisfaction Client : 75% ★★★★★

1 PUBLIC

Cette formation s'adresse aux sociétés de tous secteurs d'activité qui souhaitent faire monter en compétence leurs salariés sur les notions et principes en **maîtrise d'œuvre**.

Cette formation peut s'inscrire dans l'accompagnement au changement que CONCRET propose dans le cadre de déploiement de nouveaux ERP ou de projets de digitalisation des activités de l'entreprise.

2 PREREQUIS

Il n'y a pas de prérequis de connaissance ou de qualification pour assister à cette formation.

Le public concerné doit dans le cadre de son activité professionnelle être impliqué dans un projet SI avec assistance maîtrise d'ouvrage.

3 OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation :

- Vous connaîtrez les principes et techniques de projets dans le cadre d'une relation maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage afin de gérer les relations contractuelles avec les prestataires informatiques choisis.
- Vous serez capables de mettre en place :
 - les instances et les outils permettant d'assurer la gestion des relations contractuelles (respects des échéances, livrables, ...) avec les différents prestataires participant au déploiement du projet de votre entreprise.
 - les outils de pilotage du projet (Plan d'actions, COPIL, CODIR, Suivi des actions, ...).

4 CONTENU DE LA FORMATION

Le contenu de la formation, sa durée seront personnalisés et adaptés pour répondre à vos besoins spécifiques et au cas de votre entreprise

> Le rôle des différents participants

- La notion de projet.
- La notion d'équipe et de projet.
- La notion maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage.
- Définir le périmètre d'intervention des différents acteurs.

> Organisation et méthodes

- Structurer le projet.
- Définir le cadre contractuel.
- Établir des étapes de contrôle.
- Définir le Plan Qualité projet
- Gérer les conflits.

> Distinguer et organiser les risques projet

- Dresser l'organigramme des risques : Méthode de hiérarchisation et de responsabilisation.
- Répertoire des risques suivants les types de projet : adapter un mode approprié.

> Piloter le projet

- Indicateur de temps.
- Indicateur coûts : prévoir les dépenses pour contrôler l'utilisation des ressources.
- Indicateurs de performance.
- Établir une liaison estimation / traitement.
- Maîtriser les risques (réduction, transfert, pilotage).

> Capitaliser l'expérience

- Ce qui est capitalisable : au niveau des « projets ».
- Les différents domaines d'acquisition : technologique, organisationnel, humain, etc : acquisition de nouvelles compétences individuelles et collectives dans le projet.
- Faire un bilan des savoir-faire et des compétences (Knowledge Management).

5 MOYENS PEDAGOGIQUES

- Illustrations et commentaires autour d'exemples déjà mis en place et éprouvés.
- Traduction pratique au cas et contexte de l'Organisme.

6 MOYENS TECHNIQUES

Cette formation est réalisée en présentiel en face à face ou en distanciel avec les acteurs.

En présentiel, elle nécessitera la mise à disposition d'un vidéoprojecteur et/ou un écran, un paperboard.

En distanciel, elle nécessitera l'infrastructure nécessaire pour soutenir l'utilisation des TIC (Connexion sécurisée, Utilisation d'application de communication collaborative (Team's)...).

7 EVALUATION DES ACQUIS

Les acquis de la formation seront évalués par des mises en situation pratiques au sein de l'entreprise. Une évaluation des connaissances sera également organisée afin de mesurer la progression.